

Au secours « Le Pin »... demain c'est trop tard.

L'Etat a décidé de se retirer des activités concurrentielles et notamment l'étalonnage suffisamment pourvu par des acteurs privés aussi bien pour les chevaux d'hippodromes que de sport ou de trait.

Il ne reste plus à ce jour que quelques centres encore gérés par l'IFCE/HN dont celui du Haras du Pin.

Un appel à candidatures de repreneurs vient d'être lancé pour le Pin et sera clos le 17 juin.

Si aucun projet collectif, porté et conçu par des gens de chevaux, n'est déposé dans les jours qui viennent, des ambitions personnelles ou des coopératives d'autres filières agricoles viendront s'installer dans le « Phare équin français » et démontreront ainsi l'incapacité des éleveurs d'équidés de s'impliquer dans la sauvegarde de leur patrimoine historique que le monde entier nous envie.

L'ADEP, Association Des Eleveurs de chevaux de sport de la circonscription du Pin, engage tous les éleveurs d'équidés, Galopeurs, Trotteurs, Sport (chevaux et poneys) ainsi que Trait qui refusent de céder à d'autres la gestion d'un centre d'étalonnage équin de se manifester.

Une S.C.I.C (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) est en voie de constitution, elle regroupera des éleveurs d'équidés, les personnels concernés, les collectivités territoriales (20% maximum) et des professionnels équins - la part sociale est fixée à 1000 euros. Les risques financiers pour les entrants sont limités au montant de la part sociale. L'enjeu de l'image politique que nous donnerions par notre désintérêt est immense.

L'alternative ne relève plus de spéculations mais d'une réalité dont l'échéance est fixée au 17 juin 2013. Il est inéluctable que dès le 17 juin une nouvelle structure juridique d'étalonnage s'installera au Pin. Cette entreprise peut être gérée par un groupement de gens de chevaux. Faute de quoi, le centre technique du Pin va être abandonné à des intérêts financiers ou à des groupements agricoles étrangers au monde du cheval, et animés aussi bien les uns que les autres par des intentions de diversification parfaitement légitimes mais dont le cheval ne sera qu'un moyen.

Si comme nous, vous pensez que la marque « Haras du Pin » est porteuse d'une image indissociable du monde équin dont nous devons garder la maîtrise, Adhérez aujourd'hui à la S.C.I.C. du Pin, demain il sera trop tard.

Le Pin au Haras, Le 07 Juin 2013.

Philippe Martin - Président de l'ADEP

Article mis en ligne le 07/06/2013.